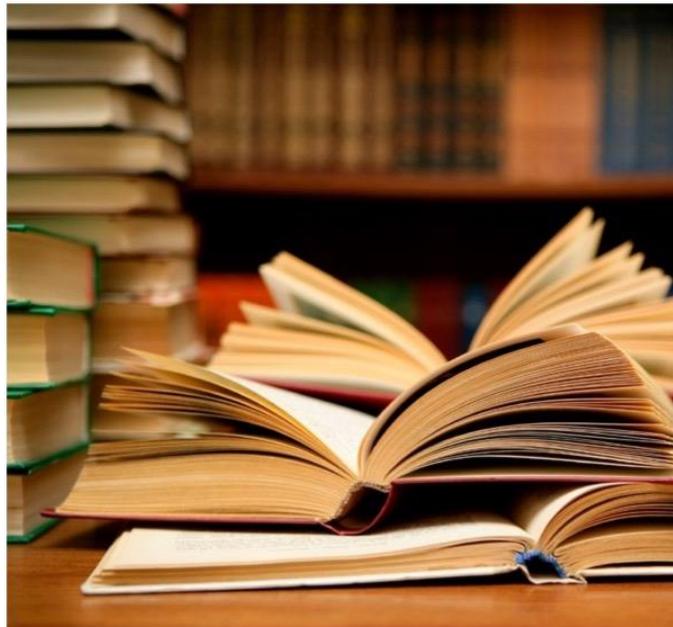




ASSOCIATION DE PENSIONNÉS DE LA CAISSE  
DE PRÉVOYANCE DE L'ÉTAT DE GENÈVE

*Atelier de lecture animé par  
Monique Humbert  
Début 28 janvier 2025,  
18 février, 25 mars, 06 mai, 27 mai 24 juin  
(dates à confirmer)*



L'APEGE a le plaisir de vous proposer une continuation de l'atelier de lecture. Lors de ces rencontres, vous aurez l'occasion de discuter en petit groupe des livres que vous aurez choisis ensemble lors de la première séance.

## *Atelier de lecture de janvier à début juillet 2025*

Monique Humbert se propose de poursuivre l'animation de rencontres mensuelles entre des membres intéressé.e.s par la lecture et motivé.e.s, pour discuter ensemble des contenus des livres choisis par le groupe.

La participation à l'atelier implique, sauf imprévu, une présence aussi régulière que possible aux séances afin de créer un réel esprit de groupe.

### En pratique

Dates des rencontres **début le 28 janvier 2025**, ensuite **à confirmer** : le 18 février, 25 mars, 06 mai, 27 mai et 24 juin.

Horaire : de 14h00 à 16h00

Lieu : au Manège-en-Ville (Rue Julienne-Piachaud, 1204 Genève). À confirmer.

Cet atelier est gratuit.

Le groupe sera idéalement composé de 8 à 10 participants. Il est très important pour la mise en place de l'atelier que les personnes qui s'inscrivent soient présentes aux deux premières séances.

L'inscription se fait directement par le biais de notre site internet (<https://apege.ch>) sous la rubrique « Culture et Loisirs », **d'ici au lundi 13 janvier au plus tard**. Vous aurez un premier contact par téléphone avec la responsable de l'animation avant votre participation à l'atelier.

En cas de désistement nous vous prions de prendre contact directement avec la responsable de l'atelier :

Madame M. Humbert 14, Avenue Dumas,  
1206 Genève / 022 789 37 78

[schabert@bluewin.ch](mailto:schabert@bluewin.ch)

En m'inscrivant, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de participation et être en accord avec celles-ci. ( <a href="http://www.apege.ch">www.apege.ch</a> )
---